



Guide de récolte 2022

AOP PIERREVERT

I. Conditions de production

- Encépage :

CEPAGES BLANCS

Clairette B, Grenache B, Marsanne B, Piquepoul B, Roussanne B, Ugni Blanc, Vermentino B, Viognier B .

CEPAGES ROUGES-ROSES

Cépages principaux :Grenache N, Syrah N, Cinsault N (pour le rosé)

Carignan N, Carignan N, Clairette B, Grenache B, Marsanne B, Mourvèdre N, Piquepoul B, Roussanne B, Téoulier N, Ugni blanc, Vermentino B, Viognier B

La conformité de l'encépage est appréciée pour la couleur considérée, sur la totalité des parcelles de l'exploitation produisant de l'AOP.

CEPAGES BLANCS

Grenache B & Vermentino B ≥ 50%
Marsanne B, piquepoul B & viognier B ≤ 10%

CEPAGES ROUGES

Grenache & Syrah ≥ 70% (grenache ≥ 15% et syrah ≥ 30%)
Téoulier & Mourvèdre ≤ 10%
Cépages blancs ≤ 10%

CEPAGES ROSES

Grenache & Syrah & Cinsault ≥ 70%
Téoulier & Mourvèdre ≤ 10%
Cépages blancs ≤ 20% mais Marsanne B & Piquepoul B & Viognier B ≤ 10%

- Rendement :

Vins Blancs ≤ 60hl/ha
Vins rouges ou rosés ≤ 55hl/ha

II. Conditions d'Elaboration

- Maturité du raisins

Teneur en sucres du raisin pour le cépage syrah et raisins noirs destinés aux vins rosés et cépages blancs ≥ 187 g/l

Teneur en sucres du raisin pour les autres cépages noirs destinés à l'élaboration des vins rouges ≥ 198 g/l

- TAV Naturel minimum

*11.5% vol pour les vins blancs et rosés
12% vol pour les vins rouges*

- Règles d'assemblage :

Attention il existe des règles d'assemblage pour les vins AOP Pierrevert
Les vins blancs proviennent de l'assemblage de raisins ou vins issus d'au moins 2 cépages où le grenache B ou le Vermentino est obligatoirement présent.
Les vins rosés proviennent d'un seul cépage ou de vins issus majoritairement des cépages principaux.
Les vins rouges sont issus de l'assemblage de raisins ou de vins issus majoritairement des cépages principaux.

III. Normes analytiques

- Acidité totale :

$\geq 2,28 \text{ g H}_2\text{SO}_4/\text{l}$

- Acidité volatile :

Blanc et rosé :	Acidité volatile $\leq 0,88 \text{ g H}_2\text{SO}_4/\text{l}$
Rouge:	Acidité volatile $\leq 0,98 \text{ g H}_2\text{SO}_4/\text{l}$

- Sucre fermentescible :

Teneur $\leq 4 \text{ g/l}$ pour les blancs ou rosés et rouges dont le TAV Naturel est $> 14\% \text{ vol}$
Teneur $\leq 3 \text{ g/l}$ pour les vins rouges dont TAV naturel $\leq 14\% \text{ vol}$

- Acide malique (stade du conditionnement) :

Teneur $\leq 0,4 \text{ g/l}$

IV. Documents déclaratifs

1/ DECLARATION DE RECOLTE

Document ANNUEL déclarant tous les volumes par couleur de la nouvelle récolte qui sont susceptibles d'être revendiqués en AOP – à faire en ligne sur le site des douanes avant le 10 décembre

2/ DECLARATION DE REVENDICATION

A saisir sur le portail internet <https://alpes.igp.vins.24eme.fr> - avant le 31 décembre de l'année en cours

Document ANNUEL déclarant tous les volumes par couleur de la nouvelle récolte qui sont susceptibles d'être commercialisés en AOP

3/ DECLARATION D'ENGAGEMENT PARCELLAIRE

Document en annexe à adresser à l'ODG avant le 31 mars du millésime à venir

Document ANNUEL déclarant toutes les parcelles susceptibles de produire des vins AOP. Cette déclaration sera reconduite tacitement tant que l'opérateur ne la dénonce pas. Les surfaces engagées seront comptabilisées dans la surface totale à contrôler pour la campagne suivante. Il sera annoté des pourcentages de manquants et de l'affectation par couleur de la dernière campagne.

4/ DECLARATION DE RENONCIATION A PRODUIRE

Document en annexe à adresser à l'ODG avant le 31 mai du millésime à venir

Document UNIQUE déclarant les parcelles sur lesquelles l'opérateur renonce à produire de l'AOP. Ces parcelles ne seront donc pas comptabilisées dans la surface globale à contrôler.

L'opérateur qui souhaiterait ultérieurement réintégrer les parcelles dénoncées aura l'obligation de faire une nouvelle déclaration d'engagement parcellaire selon les modalités décrites

5/ DECLARATION DE CONDITIONNEMENT

A saisir sur le portail internet <https://alpes.igp.vins.24eme.fr> - à chaque conditionnement ou en fin de mois avec votre DRM.

- Tenir le registre des manipulations (cf article D.645-18 du code rural et de la pêche maritime)
- Analyse réalisée avant ou après conditionnement
(Document à conserver 6 mois à compter de la date de conditionnement)



A retourner à l'ODG

ODG Vins des Alpes du Sud
2, rue Osco Manosco
04860 PIERREVERT
Fax : 04.90.12.45.24.
Mail : direction@vins-des-alpes-du-sud.fr

DECLARATION DE REVENDICATION

A ADRESSER A L'ODG AU PLUS TARD LE 31 DECEMBRE DE LA CAMPAGNE EN COURS

accompagné de la copie de la déclaration de récolte pour les viticulteurs ou du SV11 pour les caves coopératives ou du SV12 pour les vinificateurs (copie sera transmise à l'organisme de contrôle)

N° EVV (CVI) : /_/_/_ /_/_/_ /_/_/_/_/_

Nom et prénom ou raison sociale :.....

Adresse du demandeur :.....

Code postal : Commune :

Tél : Fax : E-mail :

Lieu d'entrepôt du vin :

Millésime 20__

AOP PIERREVERT	Superficie	Volumes revendiqués (hl)
ROUGE		
ROSE		
BLANC		

Fait à : le Signature et cachet de l'opérateur



Certipaq

Vins des
Alpes
du Sud

AOC
PIERREVERT

Administratif : 8 route de Carpentras
84190 BEAUMES DE VENISE
Tél : 04.90.12.45.20
mail : direction@vins-des-alpes-du-sud.cc

DECLARATION PREALABLE D'AFFECTION PARCELLAIRE

AOP PIERREVERT MILLESIME 20..... (millésime à venir)

A ADRESSER A L'ODG AU PLUS TARD le 31 MARS

Adresse du demandeur : Code postal : Commune :

Tel : E-mail :

Fait à : le

Signature et cachet de l'opérateur :

Nombre de pages : /

THE JOURNAL OF CLIMATE

卷之三

卷之三

√3 - 01/08/2014



A retourner à l'ODG

ODG Vins des Alpes du Sud
Fax : 04.90.12.45.24
Mail : direction@vins-des-alpes-du-sud.fr

DECLARATION DE RENONCIATION A PRODUIRE

DECLARATION PONCTUELLE AU PLUS TARD LE 31 MAI DE LA CAMPAGNE EN COURS

Nº EWV (CVI) : /_/_/_ /_/_/_/_ /_/_/_/_/_0/

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse du demandeur :

Code postal : Commune :

Tél : Fax : E-mail :

Référence parcelle	Lieu dit	surface

Fait à : le Signature et cachet de l'opérateur



Vins des
Alpes
du Sud

A retourner à l'ODG

DECLARATION DE CONDITIONNEMENT AOP PIERREVERT

A ADRESSER A L'ODG et à l'OC si Moins de 12 conditionnements / AN

DECLARATION ANNUELLE

AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE avec la déclaration de revendication

Nº EW (CVI): / / / / / / / / - 0 /

Adresse du demandeur : Code postal : Commune :
Tél : Fax : E-mail : Lieu d'entrepôt du vin :

Fait à le
.....

CETTE DECLARATION NE POURRA ETRE RECEVABLE QUE SI TOUTES LES INFORMATIONS NECESSAIRES Y FIGURENT

 <p>Certipaq</p> <p>Vins des Alpes Sud</p> <p>mail : direction@vins-des-alpes-du-sud.com</p>	<h1 style="text-align: center;">DECLARATION DE CONDITIONNEMENT AOP PIERREVERT</h1> <p style="text-align: center;">A ADRESSER A L'ODG et à l'OCC si Moins de 12 conditionnements / AN</p> <p style="text-align: center;"><input type="radio"/> DECLARATION ANNUELLE <input type="radio"/> DECLARATION PONCTUELLE</p> <p>AU PLUS TARD LE 31 DECEMBRE avec la déclaration de revendication 15 jours ouvrés avant l'opération de conditionnement</p> <p>N° EVV (CVI) : I_I_I_I_I_I_I_I_0/I</p> <p>Non et prénom ou raison sociale : Adresse du demandeur : Code postal : Commune : Tél : Fax : E-mail : Lieu d'entrepôt du vin :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;">Couleur</th> <th style="width: 15%;">Millésime</th> <th style="width: 15%;">N° Gave</th> <th style="width: 15%;">N° Lot (post mise)</th> <th style="width: 15%;">Volume</th> <th style="width: 15%;">Date Mise</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr> </tbody> </table> <p>Fait à : le CETTE DECLARATION NE POURRA ETRE RECEVABLE QUE SI TOUTES LES INFORMATIONS NECESSAIRES Y FIGURENT</p> <p style="text-align: right;">Signature et cachet de l'opérateur</p>	Couleur	Millésime	N° Gave	N° Lot (post mise)	Volume	Date Mise																								
Couleur	Millésime	N° Gave	N° Lot (post mise)	Volume	Date Mise																										

Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par la directrice de l'INAO, le 17 février 2009



A retourner à l'ODG

ODG Vins des Alpes du Sud

8, route de Carpentras

84190 BEAUMES DE VENISE

DECLARATION D'IDENTIFICATION

AOC PIERREVERT

Le cahier des charges de l'AOC est disponible sur le site internet de l'INAO : www.inao.gouv.fr

Pour les opérateurs déjà engagés dans l'appellation, document à transmettre à l'ODG avant le 28 février

Pour les nouveaux opérateurs, document à transmettre :

- Pour les producteurs de raisins : avant le 1^{er} avril
 - Pour les autres opérateurs : 1 mois avant le début de l'activité

Date de réception par l'Organisme de Défense et de Gestion : ____ / ____ / _____

Renseignements sur l'opérateur

Identité / Raison sociale de l'entreprise :

.....

.....

Commune : Code Postal :

Téléphone : Portable :

Télécopie : Pays :

E-mail :

Veuillez indiquer les coordonnées des responsables de l'entreprise et du personnel, susceptibles d'être contactés pour les besoins du contrôle

Nom & Prénom	Fonction	Téléphone	E mail

Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par la directrice de l'INAO, le 17 février 2009

Activité de l'opérateur

(Cocher chaque activité qui vous concerne)

A Production de raisins

- En cave particulière En vendanges fraîches
 En cave coopérative

[Citer la (ou les) structure(s) collective(s) par ordre décroissant d'apport]

B Production de moûts (si destinés à la vente à un tiers)

Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par la directrice de l'INAO, le 17 février 2009

- C Vinification
- D Vente de vins en vrac entre opérateurs
- E Conditionnement :
 - par l'opérateur lui-même
 - par un prestataire de services
- F Vente de vins à la tireuse

Statut de l'exploitant

(à préciser pour les déclarants de récolte)

Propriétaire exploitant

Fermier

Bailleur à fruit

Métayer

Précisez vos métayers

Identité & commune du (ou des) métayers	
1	
2	
3	
4	

Précisez vos bailleurs à fruit

Identité & commune du (ou des) bailleurs	
1	
2	
3	
4	

Lieu de vinification, élaboration, stockage, conditionnement

A compléter si l'adresse est différente de celle de l'entreprise

Adresse du chai / entrepôt principal	Adresse du chai / entrepôt secondaire

Déclaration d'identification établie selon le modèle validé par la directrice de l'INAO, le 17 février 2009

--	--

Autres sites :

Adresse	Activité concernée

**Description de l'outil de production
pour l'AOC PIERREVERT**
(par activité)

Vinification – Conservation des vins

Capacité de cuverie : hl

Production moyenne en AOC PIERREVERT : hl

Conditionnement

a)- Disposez-vous d'un lieu spécifique pour le stockage des vins conditionnés oui non

Nombre moyen de conditionnements en bouteilles par an : / an

Nombre moyen de conditionnements en bag in box par an : / an

ENGAGEMENT DE L'OPERATEUR

Je m'engage à :

Pour les opérateurs **membres** de l'organisme de défense et de gestion :

-Respecter les conditions de production et à fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahiers des charges ;
-réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles internes et externes prévus par le plan de contrôle ou d'inspection ;
-supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
-informer l'organisme de défense et de gestion reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production.

Pour les opérateurs **non membres** de l'organisme de défense et de gestion :

-respecter les conditions de production et à fournir les documents déclaratifs définis par le ou les cahiers des charges ;
 -réaliser les autocontrôles et me soumettre aux contrôles externes prévus par le plan de contrôle ou d'inspection ;
 -supporter les frais liés aux contrôles susmentionnés ;
 -informer l'organisme de défense et de gestion reconnu pour l'appellation d'origine concernée, de toute modification me concernant ou affectant mes outils de production ;
 -j'accepte de me soumettre aux contrôles internes réalisés sous la responsabilité de l'organisme de défense et de gestion :
- Oui Non

Je prends acte que la présente déclaration vaut acceptation :

- de figurer sur la liste des opérateurs habilités ;
- de la communication de données nominatives me concernant à l'organisme de défense et gestion, à l'organisme de contrôle agréé et à l'INAO.

Je certifie que ma déclaration d'identification comporte pages (annexes comprises)

Fait le :

A :

Nom du responsable de l'entreprise ou de son représentant	Signature

Cachet de l'entreprise :